

# Déclaration liminaire - GT Emplois Effectifs en chute libre : la douane au bord de la rupture !

séance du 07 avril 2025



Monsieur le directeur,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour suivre la présentation du budget et de la gestion des effectifs de notre Administration qui, sous couvert de modernisation, cachent une réalité alarmante : la dégringolade continue des effectifs entre 2020 et 2024, l'aggravation des conditions de travail, et un pilotage déficient qui met en péril les missions essentielles de la douane.

Une fois passé les annonces qui visent à se rassurer collectivement, le solde d'emplois en 2025 de +45 ETP restera-t-il en trompe-l'œil comme l'an dernier ? En effet, d'un renfort à +48 ETP en 2024, avec les départs non compensés et les transferts d'emplois, le solde était en réalité négatif de 4 ETP en 2024. Au final, nous ne nous renforçons pas, mais nous poursuivons notre affaiblissement.

## Une baisse structurelle des effectifs

La douane a un différentiel de 3% concernant ses effectifs (16 532 Effectif Physique contre 17 074 Effectif de Référence). Et la stabilisation promise pour 2025 (16 625 agents) est une illusion, car les recrutements (243 externes, 614 stagiaires) ne couvrent même pas les départs naturels.

Au sein de notre Administration, nous vous le réaffirmons, des services sont au bord de l'implosion. Il y a 600 postes vacants entre les emplois de référence et les effectifs réels : la douane est à flux tendu, au détriment des agents et du service public. Prenons pour exemple la Direction Paris Aéroports, qui a perdu 200 agents en un an ! D'autres directions comme le Grand-Est, les Hauts-de-France, la Normandie, Les Antilles-Guyane ou encore Mayotte sont à un seuil critique pour leur efficacité.

## Une modernisation sans moyens humains pour la faire fonctionner

Investir dans des scanners, des hélicoptères et des vedettes sera toujours une bonne démarche, à condition de pouvoir les exploiter. Pour l'heure, nous manquons d'agents ! Nous l'avons déjà indiqué : la technologie ne compensera jamais le déficit humain sur le terrain.

Sans agents en nombre suffisant, la douane ne pourra pas remplir ses missions efficacement, voire pas du tout par endroit ! Nous refusons de voir une douane gérée en sous-effectifs ! Les agents sont globalement épuisés, car sous pression et surtout, ils se sentent peu considérés. Et ils ne seront pas aidés par le budget des formations spécialisées liés à l'amélioration des conditions de travail puisqu'en baisse avec seulement 108 euros par agent, au lieu de 118 euros en 2024.

Nous exprimons là des inquiétudes et revendications concernant les recrutements et la gestion des effectifs au sein de la DGDDI. Si des avancées récentes sont tout de même à noter, il manque l'affirmation d'une ambition, ce qui empêche de croire à nouveau en l'efficacité de notre service public.

Par ailleurs, si le recrutement est un premier défi majeur, celui de fidéliser les personnels l'est tout autant ! L'UNSA Douane et la CGC Douanes n'ont de cesse de réclamer des mesures d'attractivités spécifiques, ainsi que la rénovation du régime indemnitaire.

Pour rejoindre l'actualité interne, la situation dans laquelle se trouvent placés les agents du CSRH devient catastrophique. Les annonces faites en 2024 ne sont pas suivies d'effets. C'est ici la parole, la crédibilité même de nos dirigeants douaniers qui sont fragilisées. Vous devez agir et très vite !

Dans une autre perspective, les TSI restent sur leur faim. Des premières réponses ont été apportées, mais il faut une véritable ambition pour cette filière au risque de la perdre et d'entraîner toute l'administration dans sa chute. Un cataclysme qu'il faut absolument éviter pour l'employeur public que vous représentez.



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !



# Déclaration liminaire - GT Emploi Effectifs en chute libre : la douane au bord de la rupture !

séance du 07 avril 2025



Des services comme la BSER, entre autres, ayant de légitimes demandes attendent de la part de leur employeur à savoir vous, une simple réponse sincère à leur courrier, qu'en est-il ?

Et, plus globalement, il faut une meilleure prise en compte des contraintes locales (logement, coût de la vie, éloignement familial). Une politique de primes et de valorisation des carrières adaptée pour stabiliser les agents dans les résidences en tension. Soyons ambitieux et innovant au sein de Bercy ! Nous proposons pour cela d'expérimenter le même dispositif que celui du Ministère de l'Intérieur : une indemnité de fidélisation auquel s'ajoute le complément d'indemnité de fidélisation à la résidence.

À Montreuil, le lundi 07 avril 2025

